Envoyé en préfecture le 11/06/2026
Reçu en préfecture le 11/06/2026
Publié le
ID : 022-212201909-20260605-D2026055-DE

Pleslin Trigavou

Date de convocation : 29/05/2026
Date d'affichage : 29/05/2026
Nombre de membres en exercice : 27
Nombre de membres présents : 24
Nombre de suffrages exprimés : 27
DELIBERATION N° 2026-055

REPUBLIQUE FRANÇAISE
COMMUNE DE PLESLIN TRIGAVOU
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 05 JUIN 2026

L'an deux mil vingt-six, cinq juin à 19 heures, les membres du Conseil Municipal se sont réunis à la Mairie de PLESLIN TRIGAVOU, sous la Présidence de Monsieur Thierry ORVEILLON, Maire.
L'an deux mil vingt-six, le cinq juin à 19 heures, les membres du Conseil Municipal se sont réunis à la Mairie de PLESLIN TRIGAVOU, sous la Présidence de Monsieur Thierry ORVEILLON, Maire.

Présents : Thierry ORVEILLON ; Loïc LEMOINE ; Charlotte GESLAIN ; Serge CHEVALIER ; Flore HUGUERRE ; Alexis LE NAOUR ; Véronique AUGUSTE ; Laurent STAERCK ; Sylvie VADIS ; Jean-Claude ALLAIN ; Marie-France SALMON ; Véronique-Anne HOUZE ; Gérard HAMON ; Viviane PICOUAYS ; Philippe HINGAN ; Laurent FRANKOWSKI ; Rosemary RAFFRAY ; Anaïs LEMEUR ; Megan RICHARD-MORITZ ; Marion ZIEGLER ; Stevan VINCENDEAU ; Gildas DU HALGOUET ; Fanny HAMARD ; Annabelle ORTIZ DE LA ROSA.

Représentés : **Laurent MOUSSET par Laurent FRANKOWSKI**
Erwan MARIE par Véronique AUGUSTE
Lucien RAZA par Gildas DU HALGOUET

Absents excusés :

Secrétaire : Véronique-Anne HOUZE
Quorum fixé à 14 membres présents – constat de 24 membres présents au moment de l'ouverture de la séance
Approbation à l'unanimité du procès-verbal de la séance du 02 avril 2026
Ouverture de la séance à 19H00
Réf : MB

IMPLANTATION D'UNE INSTALLATION ELECTRIQUE PAR ENEDIS SUR LA PARCELLE COMMUNALE AK 117 – REGULARISATION PAR ACTE NOTARIE

M. le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'une convention de mise à disposition a été conclue entre la Commune et la société ENEDIS les 13 octobre et 8 décembre 2025 pour l'implantation d'une installation électrique (poste de transformation de courant) sur la parcelle AK 117 dénommée La Clôture et sise à la Grabotais.
L'installation occuperait 20 m² de la parcelle AK 117 d'une superficie totale de 8 068m².

A la demande de la société ENEDIS et à ses frais, il convient de procéder à la régularisation administrative et juridique de cette opération par la signature d'un acte authentique.
L'office notarial de la Visitation à RENNES est chargé d'établir l'acte notarié.

Considérant la nécessité de réaliser une installation électrique sur la parcelle communale cadastrée AK 117 ;
VU la convention avec ENEDIS, gestionnaire du réseau public de distribution d'électricité ;
VU la prise en charge des frais notariés par ENEDIS ;
Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Envoyé en préfecture le 11/06/2026
Reçu en préfecture le 11/06/2026
Publié le
ID : 022-212201909-20260605-D2026055-DE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :
- **APPROUVE** la convention avec ENEDIS relative à l'installation électrique sur la parcelle communale AK 117 ;
- **AUTORISE** M. le Maire à signer tous les documents afférents à la mise en œuvre de la convention et notamment l'acte notarié.

Pour extrait conforme. Transmis à la Préfecture le 11 juin 2026.

Maire	**Secrétaire de séance**
MAIRIE DE PLESLIN TRIGAVOU 22 (Côtes-d'Armor)	